

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article127>

Travayè aka Brico Céram an balan

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 8 septembre 2005

Mis à jour le : samedi 31 mai 2008

UGTG.org

Brico Céram an grèv

Depuis la création de la section syndicale UGTG au sein de l'entreprise Brico Céram, Voie 0 à Jarry en 1996, le gérant, **Monsieur Denis de GENTIL**, n'a jamais accepté que ses salariés se soient organisés en adhérant au syndicat UGTG.

Monsieur Denis de GENTIL, béké de la Martinique, est propriétaire de 2 Brico Céram à Jarry et actionnaire de l'entreprise Azurel.

Il fait commander son carrelage et ses articles sanitaires par son entreprise de la Martinique, il facture au prix fort ses propres articles à la société basée en Guadeloupe, ce qui double son bénéfice personnel et diminue d'autant les marges de l'entreprise de Guadeloupe.

Monsieur Denis de GENTIL veut faire le beau temps, pour lui et sa famille, et la pluie pour ses salariés. Depuis plus de 6 ans, **Monsieur Denis de GENTIL** bafoue impunément le Code et les Lois du Travail ; il pratique un harcèlement moral permanent fait de provocations et d'intimidations.

Ni kouri, ni las....

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, vient de Madame DOYEN, directrice de l'autre Brico Céram à Houëlbourg. Madame DOYEN n'a, légalement, aucune autorité sur les salariés de Brico Céram Voie 0. Si tel était le cas, il y aurait une unité économique et sociale qui regrouperait juridiquement les deux sociétés. **Madame DOYEN** a tenu des propos méprisant envers les salariés de Brico Céram Voie 0, en les traitant de "têtes de con".

Les travailleurs se sont plaints auprès de leur directeur, mais, **Monsieur Denis de GENTIL** en "**jère bitasyon**" a donné raison à **Madame DOYEN**, de même race et de même classe sociale que lui, et a licencié le Chef de Dépôt ; une semaine après, un autre salarié est convoqué en entretien préalable en vue d'un licenciement, sous prétexte de harcèlement moral sur une stagiaire. À qui le tour ?

Travayè Brico Céram doubout pou respè é dignité douvan misyé la ki ka kenbé fwèt la.

Lapwent le 08/09/05